

Französisch – Français

Informations pour les parents sur la réalisation facultative des autotests de coronavirus pour les nouveaux élèves des classes préscolaires – à envoyer par l'école

Chers parents,

Depuis les vacances de mars, toutes les écoles de Hambourg font état d'expériences très satisfaisantes avec les tests rapides destinés aux élèves. Même les plus jeunes enfants peuvent facilement effectuer ces tests de haute qualité : les tests montrent rapidement et de manière fiable si un enfant ne présente pas d'infection ou si une infection est suspectée. En conséquence, l'école est devenue beaucoup plus sûre et le risque d'infection a été considérablement réduit.

Ces derniers jours, plusieurs écoles primaires et parents se sont adressés aux autorités scolaires pour se demander si les enfants des classes préscolaires pouvaient au moins participer aux tests de manière facultative. En raison du grand nombre de retours positifs sur les tests et pour accroître la sécurité dans les écoles, à partir du lundi 19 avril 2021, les élèves des classes préscolaires pourront également effectuer un test rapide deux fois par semaine au sein de l'école.

Nous souhaitons vous informer au sujet de ces tests facultatifs. Ces tests sont gratuits, très soigneusement contrôlés médicalement, très faciles à réaliser et ne sont ni douloureux, ni désagréables. Le bâtonnet de test ne doit être inséré que très brièvement à l'avant du nez. Quiconque s'étant déjà curé le nez, ce qui se passe généralement avec les écoliers, peut aussi réaliser ce test. Deux vidéos expliquent cela de manière facilement compréhensible : <https://www.hamburg.de/bsb/14961744/torben-erklaert-den-coronatest/> et <https://www.youtube.com/embed/A0EgaSBurX0>. Veuillez regarder ces vidéos.

Puisque les enfants se testent eux-mêmes, aucune déclaration expresse de consentement n'est requise de votre part en tant que parent. Cependant, faites-nous savoir si vous ne souhaitez expressément pas que votre enfant effectue un test rapide de manière autonome sous la direction du chef de classe préscolaire. Nous en prendrons bien sûr note et en tiendrons compte.

Si un test s'avère **négatif**, les règles d'hygiène habituelles doivent bien entendu être respectées, car le résultat du test ne sont toujours représentatifs que d'un instant donné.

Si un test s'avère **positif**, vous serez, en tant que parents, immédiatement informés par l'école et priés de venir chercher votre enfant à l'école. Votre enfant aura alors besoin de réaliser un test PCR, qui est beaucoup plus précis. Vous recevrez pour ce faire un formulaire d'inscription de votre école et les indications relatives à l'endroit où le test PCR peut être organisé. L'enfant doit rester en quarantaine jusqu'à ce que les résultats finaux soient disponibles. L'école se charge de la déclaration des cas suspects au service de santé compétent.

Si le test PCR s'avère négatif, veuillez nous en informer. Votre enfant pourra alors revenir à l'école si aucune infection « normale » n'a d'abord besoin d'être traitée. Si le test PCR s'avère positif également, veuillez coordonner les étapes à suivre avec le service de santé compétent.

Modèle lettre d'information BSB aux parents des élèves des classes préscolaires/le 14 avril 2021

Cordialement,

La direction de l'école